

GRENOBLE VIZILLE

Edition connectée et solidaire

Du 28 Mars au 25 avril 2021

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Présentation de l'épreuve

Le **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*, est un challenge connecté, co organisée par l'**Entente Athlétique de Grenoble et Idée Alpe**. Ce challenge connecté a pour objectif de récolter des fonds au profit de l'association des **Sauveteurs Secouristes Grenoblois**. Les frais d'inscription seront reversés directement à l'association, à la clôture de l'événement.

ARTICLE 2 : Inscriptions / Tarifs

Qui peut participer ? Les inscriptions sont ouvertes à toute personne, licencié ou non auprès d'une fédération sportive :

- Née en 2005 ou avant pour le parcours **FACILE** au départ de la Frange Verte et le parcours FACILE au départ de la Locomotive à Vizille
- Née en 2003 ou avant pour tous les parcours

Pour les mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'à la condition qu'une autorisation parentale écrite et dûment signée par la ou les personne(s) ayant l'autorité parentale soit fournie à l'occasion de l'inscription.

Tarif : Le tarif d'inscription est fixé à 2€ par participant, et l'ensemble des fonds collectés (hors frais plateforme d'inscription en ligne) sera reversé à l'association des Sauveteurs Secouristes Grenoblois.

Comment participer ?

- Pour participer, les concurrents doivent s'inscrire sur la plateforme d'inscription en ligne, disponible sur le site internet <https://www.grenoble-vizille.fr/>
- Chaque participant doit télécharger l'application mobile **ISERE OUTDOOR** (application gratuite), disponible sur *Apple Store / Play Store*
- Le participant enregistre sa performance sur l'application mobile **ISERE OUTDOOR**, via l'importation d'un fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre* ou application**), ou directement via l'application mobile **ISERE OUTDOOR** et l'utilisation des balises installées sur le parcours

* Montres GPS toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Garmin, Polar, Suunto, Tomtom...

** Applications mobiles toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Strava, Endomondo, Runtastic...

ARTICLE 3 : Lieux et date

Quand se déroule ce challenge ?

Le **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*, se déroulera entre le Dimanche 28 Mars et le Dimanche 25 Avril 2021.

Où se déroule ce challenge ?

Le **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*, se déroulera sur différents parcours tracés et balisés sur le Sud Grenoblois

2 parcours seront tracés au départ de la **FRANGE VERTE à Echirolles**

- **PARCOURS FACILE** : 8,1km / 260m dénivelé positif
- **PARCOURS MOYEN** : 16,5km / 440m dénivelé positif

2 parcours seront tracés au départ de la **Locomotive à Vizille**

- **PARCOURS FACILE** : 10,4km / 180m dénivelé positif
- **PARCOURS MOYEN** : 16,5km / 720m dénivelé positif

Le balisage des parcours sera composé de fléchage aux couleurs du **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*, ainsi que de la signalétique des Parcours Trail de Grenoble Alpes Métropole et du Département de l'Isère.

La majorité des parcours proposée se fera sur des sentiers / chemins, mais nous vous rappelons que chaque participant est tenu de **respecter le code de la route**, notamment lors des traversées de route

ARTICLE 4 : Engagement

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

La participation implique l'acceptation express par chaque concurrent dudit règlement.

ARTICLE 5 : Droit à l'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

ARTICLE 6 : Assurance

Vous participez à ce challenge connecté à vos propres risques et sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Tout participant ne pratiquant pas d'activité régulière est encouragé à aller consulter un médecin avant la réalisation du challenge **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*.

Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez l'organisateur de toute responsabilité pour quelle que réclamation que ce soit, relative à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de votre participation à cet événement.

ARTICLE 7 : Récompenses

Chaque participant pourra télécharger son diplôme souvenir personnalisé attestant de son temps sur le parcours, grâce à l'application **ISERE OUTDOOR**
De nombreux lots récompenseront les inscrits par tirage au sort.

ARTICLE 8 : Loi Informatique et Liberté

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des propositions d'autres sociétés. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : anthony@idee-alpe.fr en indiquant vos coordonnées.

ARTICLE 9 : Comportement et Eco-responsabilité

Nous vous rappelons que le **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*, est un événement éco-responsable. A ce sujet, nous vous demandons de bien vouloir respecter l'environnement, en ne jetant notamment aucun déchet dans la nature.

Nous vous rappelons également que le **GRENOBLE VIZILLE**, *édition connectée et solidaire*, doit être réalisé selon les règles sanitaires en vigueur (couvre-feu...), en respectant la distanciation sociale ou en vous engageant sur le challenge seulement si vous ne présentez pas de symptôme du Covid-19.

